

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/Agenda/1890
15 mars 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 1890ème SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE

Qui se tiendra dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège,
le mardi 16 mars 1976, à 15 h 30.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Demande présentée par le Mozambique conformément à l'Article 50 de la Charte des Nations Unies à propos de la situation résultant de la décision prise par ce pays d'imposer des sanctions contre la Rhodésie du Sud en stricte application des décisions pertinentes du Conseil de sécurité

Télégramme daté du 10 mars 1976, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères du Mozambique (S/12009).
